

L'Assemblée Générale statutaire du Club aura lieu le samedi 10 février 2018 à la Ferme du Bois d'Arpes – 30 Chaussée de Mons à 1400 – Nivelles.

Seuls les membres en ordre de cotisation sont invités à participer à ce moment important de la vie du Club.

L'A.G. débutera à 16 h

- Ordre du jour
- Allocution du Président.
- Rapport de la Secrétaire.
- Rapport Finances.
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Rapports d'activités du Comité.
- Election du Président et des membres du Comité.
- Interpellations et divers.

Candidatures

Selon les statuts du Club, le mandat de Président doit être renouvelé chaque année.

À l'heure de la publication, le Comité a reçu la candidature de Jean-Pierre Hautain.

Michèle Goessens et Vincent Mathieu-Daudé se présentent à vos suffrages pour renouveler leur mandat au sein du Comité.

Après la partie officielle, nous procéderons à la proclamation des résultats du Challenge 2017.

Comme chaque année, l'A.G. sera suivie du banquet annuel. À partir de 19h, nous accueillerons les familles, amis qui voudront se joindre à notre banquet.